

CHRISTINE DURIEUX

NÉOLOGIE ET TRADUCTION
OU COMMENT FAIRE TRAVERSER LA ROUTE À UN ÉCUREUIL

« Les termes soutiennent les concepts en les codant
dans des signifiés lexicaux : la néologie est,
de ce point de vue, tout à fait légitime. »

(Rey-Debove 1998 : 144)

NEOLOGY AND TRANSLATION,
OR HOW TO SHEPHERD A SQUIRREL ACROSS THE STREET

Abstract

In this paper, neology is considered in its relationship with translation. The purpose of this paper is to outline an appropriate methodology to manage the translation of neologisms and overcome the difficulty they present. The theme is illustrated by a concrete example (French/English) showing the relevance of document analysis to reach a satisfactory solution. The steps taken within the working method are focused on the use of new terms in context by specialists of the subject area, insofar as neologisms are integrated in language only when they are accepted by the community who is supposed to use them.

Key words: translation; neologisms; search of documentation.

INTRODUCTION

Le présent propos s'inscrit dans le cadre de la formation de traducteurs professionnels. La néologie est un des obstacles qui opposent une résistance à la traduction. De fait, confronté à une réalité nouvelle donnant lieu à une dénomination nouvelle, le traducteur est démuné. Il s'agit donc ici d'abord, à l'aide du développement d'un exemple d'application portant sur le couple

Prof. CHRISTINE DURIEUX – Professeur émérite des universités, Université de Caen et ISIT Paris ; adresse de correspondance – courriel : christine.durieux@free.fr

de langues anglais-français, de mettre en évidence une méthode de travail de nature à permettre au traducteur d'aboutir à une solution satisfaisante. Ensuite, la partie consacrée à la production de néologismes confirme la pertinence du propos en montrant que l'intégration de termes nouveaux dans le vocabulaire d'une langue est subordonnée à leur acceptation par ceux qui œuvrent dans le domaine concerné et finalement résulte de l'usage

NÉOLOGIE ET NÉOLOGISME

L'objectif n'est pas de rendre compte de ce qu'est la néologie ; ce sujet pourrait faire l'objet d'un développement à part tant est grande la variabilité du périmètre de cette notion. Nous nous limiterons à rappeler que la néologie est à la fois une discipline de la terminologie et un processus qui se concentre sur la création ou le recyclage de mots pour des usages nouveaux. Si la néologie est un processus dynamique, le néologisme est une unité lexicale résultant de ce processus. Ainsi, pour Louis Guilbert (1976 : 31) « La néologie lexicale se définit par la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu de règles de production incluses dans le système lexical. » Cette idée de possibilité de création se démarque de la position de Jean Dubois (1994) pour qui « La néologie est le processus de formation de nouvelles unités lexicales. Selon les frontières qu'on veut assigner à la néologie, on se contentera de rendre compte des mots nouveaux ou on englobera dans l'étude toutes les nouvelles unités de signification (mots nouveaux et nouvelles combinaisons et expressions). » Par ailleurs, les dictionnaires offrent couramment une définition telle que « Processus par lesquels le lexique d'une langue s'enrichit, par dérivation et composition, par évolution sémantique, par emprunts, calques ou tout autre moyen (sigles, acronymes, ...) » (GRLF 2001). Si la vision de la néologie peut aller d'une possibilité de création à un processus de formation, le néologisme présente également une géométrie variable. Michel Bréal (1897) se veut normatif : « Par néologisme, il faut entendre aussi bien un sens nouveau donné à un mot ancien qu'un vocable introduit de toutes pièces. » Sans nier ce point de vue, « Le néologisme est une unité lexicale (nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant-signifié) fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisée antérieurement. » (Dubois 1994). Le dictionnaire général précise la définition : « Emploi d'un mot ou d'une expression dont la forme est soit créée, soit obtenue par déformation, dérivation, composition, emprunt, etc.

Par extension, emploi d'un mot ou d'une expression avec un sens nouveau. » (GRLF 2001). Ainsi, selon les définitions, le néologisme est un sens, un mot, l'emploi d'un mot ou encore un terme : « Terme de création récente ou emprunté depuis peu à une langue étrangère ou à un autre domaine » (ISO 1-1988) ou bien « Terme de formation récente ou emprunté depuis peu à une autre langue, ou encore désignation d'une notion nouvelle par un terme existant. »

Il ressort de ces différents points de vue qu'il y a lieu de distinguer entre la néologie de forme qui donne naissance à des mots nouveaux et la néologie de sens qui consiste à conférer une signification nouvelle à un mot déjà existant (Sablayrolles 2008).

Le présent développement porte sur l'introduction de mots nouveaux (néologie de forme), la néologie de sens relevant dans une certaine mesure, ou de certains points de vue, de l'étude de la polysémie ou de l'homonymie. Dans une optique traductologique, la néologie peut être présente, et donc constituer un obstacle, dans les deux temps majeurs de l'opération traduisante : comprendre les réalités désignées dans le texte original (texte de départ) et dénommer ces réalités dans la traduction produite (texte d'arrivée).

GESTION DE NÉOLOGISMES

La traduction est un acte de communication, le traducteur intervenant dans la chaîne de communication interlinguistique avec la tâche à double détente de comprendre pour faire comprendre (Durieux 1988, 2010). En conséquence, la première rencontre du traducteur avec la néologie est lorsqu'il se heurte à un néologisme dans le texte de départ.

L'exemple proposé ici est le joli mot *écuroduc* qui a fait récemment son apparition dans la langue française. De fait, il désigne une réalité nouvelle.

On remarque qu'en français, il existe une régularité de construction selon un modèle canonique de formation fondé sur l'étymologie latine :

aqueduc (1553)

viaduc (1828)

oléoduc (1950)

gazoduc (1958)

crapauduc (1985) – Le Grand Robert (2001) juge utile de noter : « ce mot-valise semble relever du discours journalistique pittoresque ».

Or, on constate que le modèle est toujours opérant et c'est ainsi qu'a pu apparaître le mot *écuroduc*.

La langue anglaise ne présente pas cette même régularité morphologique. En effet, le modèle cesse après le calque des deux premiers mots existant de longue date : *aqueduct* et *viaduct*. De plus, dans l'usage, le mot *aqueduct* ne réfère plus guère qu'à une construction antique, et le mot *viaduct* est désormais pratiquement tombé en désuétude au profit de l'hypéronyme *bridge*. En anglais contemporain, c'est la vision concrète des objets qui l'emporte. Ainsi, un oléoduc est désigné par sa nature, vu comme un alignement de tuyaux (*pipeline*). Par ailleurs, dans la mesure où un gazoduc aboutit à une installation, il est désigné par sa fonction d'alimentation de l'installation (*feeder*).

aqueduc = *aqueduct*

viaduc = *viaduct*

mais

oléoduc = (*oil*) *pipeline*

gazoduc = *gas pipeline* ou *feeder*

alors

crapauduc = ?

écuroduc = ?

Conformément à la théorie interprétative, le traducteur se pose une première question : quelle est la réalité ainsi désignée ? La réponse à cette question est de nature à satisfaire la première partie de l'opération traduisante : comprendre.

Le terme *crapauduc* étant répertorié dans le Grand Robert (2001), le traducteur trouve la confirmation de ce que l'étymologie du mot lui laisse deviner : un passage pour crapauds ou, plus précisément, un passage sous une route permettant aux crapauds de la traverser sans risquer de se faire écraser par les véhicules. De fait, au printemps, les crapauds sortent de leur silence habituel et annoncent la période des amours par des chants caractéristiques. Tous les crapauds d'un canton ou presque convergent vers une mare, pas n'importe laquelle, celle où les générations précédentes étaient venues. C'est alors que des milliers d'amphibiens quittent leurs caches habituelles pour faire ce pour quoi ils sont programmés : se reproduire.

Le terme *écuroduc*, de facture plus récente, n'est pas répertorié, mais le traducteur comprend qu'il s'agit d'un moyen permettant aux écureuils de

traverser une route sans risquer de se faire écraser. Toutefois, si le passage est ménagé sous la route pour les crapauds, on l'imagine plutôt au niveau des arbres pour les écureuils. C'est d'ailleurs ce qu'indique l'information ci-dessous, qui répond au besoin du traducteur de se faire une représentation mentale de la réalité désignée.

Voici l'information donnée au journal télévisé du 27 février 2008 –

L'écureuil a ses habitudes. Ce joli petit animal protégé est fidèle à son territoire, et à ses itinéraires. Cela lui joue des tours, spécialement au printemps lorsqu'il circule beaucoup à la recherche de son ou sa partenaire. Lorsque son territoire de 2 à 3 ha est coupé par une route, ce qui malheureusement est très souvent le cas, il risque fort d'être écrasé par les voitures. André Miquet, biologiste au Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie, a une idée géniale et pratiquement gratuite pour sauver les écureuils : pourquoi ne pas utiliser les cordes d'escalade, récupérées auprès des montagnards et des fabricants, pour permettre aux écureuils de traverser la route en hauteur, plusieurs mètres au-dessus de la circulation?

Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie a fait le test dans un endroit tranquille, le jardin du Prieuré, au Bourget du Lac. Cela fonctionne très bien. L'écuroduc expérimental a été emprunté par 3 écureuils, attirés par des noisettes.

Le test fonctionne si bien que les deux premiers écuroducs seront installés au mois de mars 2008 au Bourget du Lac, sur la route qui relie Aix Les Bains à Lyon, en bordure de 10 ha de boisement protégé. Comme la corde doit passer au-dessus des convois exceptionnels, il faut qu'elle soit installée à plus de 6 mètres de hauteur, sur une portée de 40 à 50 m.

Le terme *écuroduc* est désormais intégré au vocabulaire, comme en témoignent les noms composés *écuroduc à poulie unique* et *écuroduc à palan*, qui sont des montages plus complexes que la simple corde tendue entre deux arbres (Baillie 2012).

Maintenant, comment aborder le second temps majeur de l'opération traduisante : faire comprendre ? En application de la méthode documentaire, le traducteur va chercher des documents rédigés spontanément dans la langue d'arrivée par des locuteurs natifs (pour notre exemple, l'anglais) afin de tenter d'y puiser la terminologie pertinente. La question qui se pose à ce stade est de savoir comment entamer cette recherche, où chercher, par quoi commencer. De fait, il manque une « porte d'entrée », et cette amorce, il appartient au traducteur de la concevoir, en se fondant sur sa connaissance de la langue d'arrivée, de son fonctionnement, de sa logique, de son « génie ».

Ainsi, un traducteur angliciste sait normalement – il a été amené maintes fois à le constater – que l'usage en français est d'employer des termes savants fondés sur une étymologie gréco-latine là où l'anglais recourt à un vocabulaire emprunté à la langue usuelle. Ce constat est patent dans la langue spécialisée de la médecine, par exemple, où le décalage de registre est

manifeste entre le français et l'anglais : une néphropathie est *a kidney disease*, un appareil d'hémodialyse est *a kidney machine*, etc. La différence de registre est d'autant plus frappante si l'on se réfère à ce classique de la cuisine anglaise qu'est le *steak and kidney pie*. Ainsi le mot *kidney* désigne aussi bien le rognon de bœuf ou de génisse entrant dans la composition de cette tourte à la viande que le rein en anatomie humaine.

Le traducteur va donc devoir partir d'hypothèses de formulations possibles, puis les tester, c'est-à-dire tenter d'en trouver confirmation dans des documents originaux.

Exemple : *crapauduc*

C'est un passage sous une route permettant aux crapauds de la traverser sans risquer de se faire écraser par les véhicules.

Pour poser des hypothèses de formulations possibles, le traducteur part d'une relation d'analogie et d'un savoir préalablement acquis en langue d'arrivée. Dans ce cas, il pense par exemple à la dénomination possible d'un passage pour piétons : *walkway*, *crosswalk*, *crossway*, *crossing*, *pathway*. D'emblée, il élimine les mots composés avec *walk* qui impliquent plutôt un bipède. Il va donc poser l'hypothèse d'une co-occurrence *toad + crossway* et va la tester. Cette proposition ne donne rien. Il tente alors la co-occurrence *toad + pathway* : là, plusieurs documents sont trouvés, mais tous traitent de la physiologie du crapaud, *pathway* référant à des réseaux neuronaux dans la rétine ou au réseau de capillaires dans la vessie du crapaud. Il affine alors l'analogie avec un passage souterrain pour piétons et pose l'hypothèse de la co-occurrence *toad + subway*. Cette proposition trouve un écho notamment dans le document ci-dessous.

Loved-up toads on our roads

It is around that time of year when toads are feeling romantic and want to hop to their nearest breeding pond, to find a mate.

Often they find that busy roads have isolated the route to their pond, and the only thing to do is risk life and limb by hopping across the highway. Every spring, tens of thousands of amphibians are killed by cars as they cross roads to breed in their ancestral breeding ponds.

Various measures are taken to help the toads across the roads safely, and in Leicestershire that has included toad patrols carrying the toads across in buckets, and even a toad tunnel running under a road...

Coleorton's toad tunnel (a miniature subway for frogs and toads) underneath the busy A512, was included in the plans when the road was built by Leicestershire County Council in 1993.

La recherche documentaire apporte bien la solution : *crapauduc* = *toad tunnel*.

Cette démarche est répliquable à une infinité d'autres néologismes rencontrés par le traducteur. Même si le néologisme est de facture très récente, comme pour l'*écuroduc*, la démarche reste efficace. Il s'agit d'abord de s'assurer de la réalité désignée dans le texte original, ce qui permet de retenir une porte d'entrée pour la recherche documentaire et de poser des hypothèses à tester.

Bien sûr, il n'est pas question de reprendre le modèle de composition, parce que les écureuils ne passent pas sous la route mais très au-dessus, au niveau des arbres. Un *écuroduc* n'est pas un passage souterrain mais une corde tendue entre des arbres. Cette fois l'analogie apparaît avec la corde raide du funambule, même si celle-ci n'est plus véritablement une corde mais désormais un câble d'acier. La première hypothèse posée va être *squirrel* + *tightrope*. Cette proposition ne donne rien. Le traducteur décide donc de l'hyperonimiser en proposant la co-occurrence *squirrel* + *rope*. Il accède alors au document suivant qui lui fournit la solution : *écuroduc* = *squirrel rope bridge*, soit littéralement pont de corde pour écureuil, et c'est bien ce dont il s'agit.

REPORT No. 120706

**ANGUS COUNCIL
INFRASTRUCTURE SERVICES COMMITTEE**

5 OCTOBER 2006

**SQUIRREL ROPE BRIDGE A933 FORFAR ROAD AT THE WALLED
GARDEN/WOODSIDE HOUSE, ROSELY, BY ARBROATH
REPORT BY THE DIRECTOR OF INFRASTRUCTURE SERVICES**

There are examples of squirrel rope bridges elsewhere in Scotland. There are such bridges across the A923 Coupar Angus and U326 Templeton roads in Dundee each with spans of approximately 12 metres. These were erected and are maintained by Dundee City Council with annual inspections of structural integrity of the rope fixings and the trees to which they are attached. The trees are all within the ownership of Dundee City Council, being part of Camperdown Country Park.

Conformément à l'opération traduisante qui se déroule en deux temps majeurs – comprendre pour faire comprendre – il est possible de résumer l'articulation de la démarche mise en œuvre de la manière suivante :

De quoi on parle –

Recherche de la nature et/ou de la fonction de la chose désignée

Comment on en parle –*Conditions*

Absence de modèle de composition

Décalage de registre dans l'usage

Propositions

Formulation d'hypothèses

Recherche de confirmation

On remarque qu'un néologisme dans la langue de départ n'implique pas nécessairement un néologisme dans la langue d'arrivée. La solution passe par le respect de l'usage et du génie de la langue d'arrivée, faute de quoi la communication n'aboutirait pas.

PRODUCTION DE NÉOLOGISMES

À cet égard, il y a lieu de mettre en garde le traducteur contre une tentation excessive de produire des néologismes, en cas d'absence de vocabulaire spécifique attesté dans la langue d'arrivée. En effet, son souci majeur n'est-il pas de livrer à son lecteur un texte transparent afin de lui faire comprendre une information ? Le traducteur se laisse guider par l'usage, d'une part, et ce que le lecteur de la traduction est susceptible de comprendre, d'autre part. À cet effet, le traducteur dispose de plusieurs approches possibles : hyperonymisation, incrémentalisation, paraphrase explicative, reformulation de l'énoncé, etc. S'il appert que la meilleure réponse à la difficulté de traduction est une création néologique, là encore plusieurs solutions s'offrent au traducteur.

EMPRUNT D'UN TERME ÉTRANGER

L'emprunt peut être complet avec le maintien du sémantisme attaché aux mots empruntés. Par exemple, le *prime time* à la télévision est la tranche horaire de plus grande écoute, en début de soirée. En revanche, la crise dite des *subprime* reprend un emprunt tronqué – il s'agit en fait des *subprime mortgage loans*, c'est-à-dire des crédits immobiliers de second choix, autrement dit des prêts accordés à des ménages dont la situation financière, et donc la solvabilité, est fragile.

FABRICATION D'UN TERME SELON UN MÉCANISME MORPHOLOGIQUE CONFORME

Par exemple, le terme *asperseur* a été créé pour remplacer l'anglicisme *sprinkler* (J.O. 7 septembre 2007 – Élément d'une installation d'arrosage qui permet de disperser en gouttelettes un jet d'eau d'une façon aussi uniforme que possible). La dérivation suit un modèle classique :

asperger → *aspersion* → *aspersoir* (goupillon à eau bénite + pomme d'arrosoir à petits trous).

Toutefois, si le terme *asperseur* tend à entrer dans l'usage pour désigner un système d'arrosage de jardin, il n'a pas supplanté le terme *sprinkler* pour désigner un « dispositif fixe de projection de liquide contre l'incendie » (GRLF 2001).

FABRICATION D'UN TERME PAR COMPOSITION, REPRIS EN CALQUE

Dans l'organisation du travail, un concept nouveau vient de faire son apparition : il associe la flexibilité de l'emploi pour les entreprises à la sécurité de l'emploi pour les salariés. Cette nouvelle relation sociale entre employeurs et employés a dû être dénommée et, de ce fait, a donné naissance à un nouveau vocable – *la flexicurité*. En fait, ce principe d'organisation a été d'abord expérimenté en Europe du Nord où il a été appelé *flexicurity*. C'est le terme qu'a retenu la Commission européenne, avec la définition suivante : *la flexicurité* peut se définir, plus précisément, comme une stratégie politique destinée à améliorer en même temps la flexibilité du marché du travail, de l'organisation du travail et des relations d'emploi, d'une part, et la sécurité d'emploi et de revenus, d'autre part. Ainsi, *flexicurity* en anglais a donné lieu aux calques *flexicurité* en français et *flexiguridad* en espagnol. C'est une initiative néologique que l'on peut qualifier d'efficace, puisque le terme est désormais couramment employé, y compris dans la presse quotidienne et la presse magazine grand public. Son assimilation dans la langue sera complète dès lors que ce terme sera repris dans des domaines autres que l'organisation du travail, notamment par métaphorisation.

FABRICATION D'UN TERME SELON UN PSEUDO-MODÈLE ÉTRANGER

Exemple : *artknapping*

On peut s'étonner que la Commission générale de terminologie et de néologie, si soucieuse de lutter contre les anglicismes, souvent d'ailleurs de

façon outrancière, envisage de forger ce néologisme sur le modèle de kidnapping. L'*artknapping* désignerait le vol d'œuvres d'art contre rançon.

LUTTE CONTRE L'EMPRUNT

Le Journal Officiel de la République française publie régulièrement dans différents domaines un vocabulaire nouveau, à consonance française, destiné à être imposé en remplacement le plus souvent de termes empruntés à l'anglais. Or, l'expérience prouve que si le mot nouveau n'est pas repris par ceux qui doivent dénommer l'objet ou la notion en question, c'est-à-dire si le mot ne parvient pas à entrer dans l'usage, l'effort de francisation est voué à l'échec.

Cet effort de francisation par le biais de la néologie recourt souvent au calque. Celui-ci est généralement acceptable lorsqu'il porte sur un seul domaine : par exemple, dans le domaine de l'automobile, le *concept car* peut effectivement sans grande difficulté devenir *voiture concept*. Dans ce cas, la proximité entre l'anglais et le français permet de reconnaître sous les mots français la réalité désignée par les mots anglais connus correspondants.

En revanche, quand le terme anglais que l'on veut éradiquer a trouvé des emplois dans plusieurs domaines, il est possible que la proposition néologique française puisse convenir dans un domaine mais pas dans les autres domaines concernés. Ainsi un mot comme *co-parrainage* en remplacement de *co-branding* n'a qu'une validité partielle. Si le terme *co-parrainage* est éventuellement acceptable comme substitution à *co-branding* pour désigner le mode de financement d'activités culturelles faisant appel à plusieurs marques (J.O. du 15 septembre 2006 – vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication), il ne l'est plus lorsque *co-branding* fait référence à l'association de plusieurs marques dans une opération commerciale, telle que l'association d'American Express avec Air France et/ou Accor pour une carte de crédit.

Il arrive aussi que la proposition néologique n'ait de validité dans aucun domaine. C'est le cas, par exemple, de *grosse machine* en remplacement de *blockbuster*. En effet, l'écueil est l'absence de référencement. Le choix de ce néologisme (J.O. du 15 septembre 2006 – vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication) est pour le moins contestable, et cela pour plusieurs raisons, même si la Commission générale de terminologie et de néologie en donne pour définition : « Production à gros budget dont l'ambition semble surtout commerciale ». En effet, les mots composants – *grosse* et *machine* –

sont beaucoup trop imprécis. Une *machine* peut être n'importe quoi, et le fait qu'elle soit dite *grosse* n'apporte guère de précision. Quitte à lutter contre les emprunts à l'anglais, pourquoi ne pas reprendre le terme de *superproduction* dans ce domaine.

De plus, cet emprunt – *blockbuster* – est actif dans de nombreux domaines. À l'origine, canon de gros calibre, désormais un *blockbuster* est dans l'industrie cinématographique une superproduction, dans le monde littéraire un auteur prolifique à succès qui produit des *best-sellers* en série ou bien *un livre à grand succès* qui rapporte beaucoup à sa maison d'édition, dans l'industrie pharmaceutique un *médicament vedette* qui représente un gros chiffre d'affaires et rapporte beaucoup au laboratoire qui le produit, dans le monde d'Internet c'est un *site très visité*, etc. La constante présente dans tous ces emplois, c'est l'abondance, l'ampleur, voire la démesure et toujours de façon positive avec l'apport de bénéfices. On retrouve cette dénotation associée à ces mêmes connotations dans un emploi métaphorique tel que : *Anatomy of a blockbuster year*, qu'on pourrait traduire par *Anatomie d'une année record*, concernant le Centre des Sciences de l'Ontario, attraction culturelle la plus visitée du Canada, qui a accueilli son 40 millionième visiteur le 25 février 2006.

Ce dernier exemple montre qu'il est possible de s'affranchir de l'anglais sans pour autant adopter une terminologie française obligatoire, unique et figée. Bien sûr, dans cet exemple de traduction possible, il ne s'agit pas de procéder par correspondance du dire, mais bien de créer une équivalence du vouloir-dire.

CONCLUSION

Dans sa première partie, ce développement a montré qu'un néologisme n'appelle pas nécessairement une traduction par un autre néologisme, et que, dans tous les cas, c'est l'usage qui prime, conformément aux principes sous-jacents à tout acte de communication. L'efficacité de la démarche documentaire, par opposition à la démarche contrastive, n'est plus à démontrer.

Par ailleurs, il n'y a pas lieu d'adopter une démarche de production néologique pour lutter systématiquement contre les emprunts à des langues étrangères et notamment à l'anglais en imposant un vocabulaire obligatoire. Cette initiative peut valoir pour un terme pratiquement monoréférentiel, en usage dans un seul domaine, mais elle est vouée à l'échec lorsque le terme

emprunté est couramment employé dans plusieurs domaines. L'effort de francisation de la terminologie peut alors porter ses fruits dans un domaine, à l'exclusion des autres. Lorsque les domaines d'emploi sont multiples, l'effort est inutile, car un mot couramment employé dans plusieurs domaines est un mot qui est entré dans l'usage. Son cheminement d'un domaine à l'autre témoigne de son intégration à la langue, qui l'a déjà assimilé. De ce fait, il répond aux critères de précision et de concision de l'économie de la communication. Or, la traduction est bien un acte de communication.

BIBLIOGRAPHIE

- Baillie, Dominique, 2012, SOS Ecureuil roux, <http://grifouniou.free.fr/sosecu2>
- Bréal, Michel, 1897, *Essai de sémantique*, FB Editions.
- Dubois, Jean (dir.), 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Durieux, Christine, 1988, *Fondement didactique de la traduction technique*, Paris, Didier Erudition [2^{ème} éd. 2010, Paris, La Maison du Dictionnaire]
- Guilbert, Louis, 1976, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- ISO 1-1988 – *Recueil de normes Documentation et information*.
- Le Grand Robert de la langue française*, 2001, Paris.
- Rey-Debove, Josette, 1998, *La linguistique du signe*, Paris, A. Colin.
- Sablayrolles, Jean-François, 2008, *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, Paris, H. Champion.

NEOLOGIE ET TRADUCTION

OU COMMENT FAIRE TRAVERSER LA ROUTE À UN ECUREUIL

R é s u m é

Dans cet article, la néologie est considérée dans son rapport à la traduction. Le propos vise à mettre en évidence une méthodologie de nature à permettre de vaincre la résistance à la traduction qu'opposent les néologismes. À cet effet, le développement d'un exemple concret (français/anglais) montre le recours nécessaire à la recherche documentaire pour aboutir à une solution satisfaisante. Cette démarche, qui s'attache à s'en tenir à l'usage, se trouve confirmée par le fait que l'intégration de néologismes dans le vocabulaire est subordonnée à l'acceptation de ceux qui sont amenés à les utiliser.

Mots-clés : traduction ; néologismes ; recherche documentaire.

NEOLOGIA I TŁUMACZENIA,
CZYLI JAK PRZEPROWADZIĆ WIEWIÓRKĘ PRZEZ DROGĘ

Streszczenie

Artykuł dotyczy problemu neologii w odniesieniu do tłumaczeń. Celem analizy jest ukazanie metodologii tak, aby przełamać opór, jaki stawiają tłumaczeniom neologizmy. Szczegółowe omówienie konkretnego przykładu (francuski/angielski) ukazuje konieczność odwoływania się do poszukiwań odpowiednich dokumentów, aby znaleźć właściwe rozwiązanie. Tę metodę, która wskazuje na potrzebę uwzględniania użycia terminów, potwierdza fakt, że integrowanie neologizmów do słownictwa wymaga akceptacji tych, którzy mają ich używać.

Słowa kluczowe: tłumaczenie; neologizmy; wyszukiwanie dokumentacji.

